

## SOMMAIRE (suite)

**Arrêté du 21 juin 1971** portant délégation de signature à l'inspecteur général des cours et tribunaux, p. 795.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE;**

**Décret n° 71-197** du 15 juillet 1971 modifiant le décret n° 66-311 du 14 octobre 1966 portant organisation de concours hospitalo-universitaire au sein de la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université d'Alger, p. 795.

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**Décret n° 71-198** du 15 juillet 1971 portant création d'une commission nationale des stupéfiants, p. 796.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE**

**Décret n° 71-199** du 15 juillet 1971 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'industrie et de l'énergie, p. 796.

**Décret du 15 juillet 1971** mettant fin aux fonctions du directeur général de la société industrielle algérienne de la chaussure (SIAC), p. 798.

**MINISTERE DU TOURISME**

**Décret du 15 juillet 1971** portant nomination du directeur général de l'agence touristique algérienne, p. 799.

**MINISTERE DES FINANCES**

**Décret n° 71-200** du 15 juillet 1971 portant contribution des communes et des wilayas, aux dépenses de fonctionnement relatives à la protection civile, p. 799.

**MINISTERE DES POSTES  
ET TELECOMMUNICATIONS**

**Arrêté interministériel du 26 juin 1971** portant organisation d'un concours interne pour le recrutement de chefs de secteur, branche lignes, p. 799.

**AVIS ET COMMUNICATIONS**

**Marchés.** — Appels d'offres, p. 800.

**DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES**

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES**

**Décret n° 71-194** du 15 juillet 1971 portant création d'un poste de secrétaire général adjoint au ministère des affaires étrangères.

Le Chef du Gouvernement, Président du Conseil des ministres,

Vu les ordonnances n° 65-182 du 10 juillet 1965 et n° 70-53 du 18 djoumada I 1390 correspondant au 21 juillet 1970 portant constitution du Gouvernement ;

**Décète :**

**Article 1<sup>er</sup>.** — Il est créé, au ministère des affaires étrangères, un poste de secrétaire général adjoint.

**Art. 2.** — Le secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères est nommé par décret.

**Art. 3.** — En cas d'empêchement du secrétaire général du ministère des affaires étrangères, le secrétaire général adjoint est habilité à signer, au nom du ministre des affaires étrangères, tous actes, décisions et arrêtés.

**Art. 4.** — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 15 juillet 1971.

Houari BOUMEDIENE.

**MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**Décrets du 20 février 1971** portant nomination de directeurs aux conseils exécutifs des wilayas.

**WILAYA D'ALGER :**

Par décret du 20 février 1971, M. Chabane Bachouchi est nommé directeur des affaires générales, de la réglementation et de l'administration locale au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Abdelaziz Ferrah est nommé directeur de l'agriculture et de la réforme agraire au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Abdelkrim Yaker est nommé directeur de la santé au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Bensalem Damerdji est nommé directeur de l'éducation et de la culture au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Abderrahmane Meziane Chérif est nommé directeur de l'industrie et de l'énergie au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Mourad Guellal est nommé directeur de l'artisanat et du tourisme au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Idir Aït Amar est nommé directeur du travail et des affaires sociales au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Hocine Terzi est nommé directeur du commerce, des prix et de la distribution au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Belkacem Benkartoussa est nommé directeur des services financiers au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Ahmed Salaouatchi est nommé directeur des postes et télécommunications au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Mohamed Farhi est nommé directeur de la jeunesse au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Mohamed Abdou Mazighi est nommé directeur de l'infrastructure et de l'équipement au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

Par décret du 20 février 1971, M. Mohamed Adnane est nommé directeur de l'hydraulique, au conseil exécutif de la wilaya d'Alger.

**WILAYA D'ANNABA :**

Par décret du 20 février 1971, M. Mohamed Salah Amara est nommé directeur des affaires générales, de la réglementation et de l'administration locale au conseil exécutif de la wilaya d'Annaba.

Par décret du 20 février 1971, M. Abdellali Benhassine est nommé directeur de l'agriculture et de la réforme agraire au conseil exécutif de la wilaya d'Annaba.